

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 SEPTEMBRE 2021

Conseillers Municipaux Présents : Alain CARALP, Thierry CALMEL, Maryse LACOMBE, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, Jean-François BOUSQUET, Jean-Claude GARCIA, Michel FAUGERES, Antoine RUIZ, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, François BESSIERE, Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Pascal RIGATTIERI.

Conseillers Municipaux Absents représentés : Bernadette GOUZILLE, a donné procuration à M. Antoine RUIZ, Mme Marion MONTESINOS a donné procuration à M. Erhan POLAT, M. Franck GIRBEAU a donné procuration à M. Alain CARALP.

Conseillers Municipaux Absents : Mme Laurence CHEROT.

Secrétaire de Séance : Mme Odile CORBIERE

* Approbation des procès-verbaux de la séance du 28 Juin 2021

Adopté à l'unanimité.

* Compte rendu des décisions du Maire

20 août : attribution du marché pour la surveillance des sites de la Commune de Colombiers à SSP MEDITERRANEE- 17 rue de Ratacas – ZI de Plaisance, 11100 NARBONNE - pour un montant de 32 400.00€ H.T avec la prestation complémentaire soit 38 880.00 euros TTC.
Le marché prend effet le 1^{er} septembre 2021 pour une durée d'un an renouvelable une fois par tacite reconduction.

26 août : Attribution d'un avenant à l'entreprise LJ PLATRERIE, sis 3 rue de la pierre plantée – 34440 COLOMBIERS, pour un montant HT de 1 556 € dans le cadre de la construction du Centre municipal de Santé

02 septembre : Attribution d'un avenant à l'entreprise BRAULT – Route de Lespignan – 34500 BEZIERS – 34440 COLOMBIERS, pour un montant HT de 7 860 € dans le cadre de la construction du Centre municipal de Santé

I – ADMINISTRATION GENERALE

1. Mandat au Centre de Gestion pour les contrats d'assurance des risques statutaires

Lancement d'une procédure de marché public auprès du Centre de Gestion pour les agents affiliés et non affiliés à la CNRACL.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

2. Créations de poste

Sur le budget annexe « Maison des jeunes »

A compter du 15 septembre 2021 : un adjoint technique à temps complet

- A compter du 1^{er} octobre 2021 : un adjoint d'animation à temps non complet (25/35è)

Sur le budget Principal

- A compter du 1^{er} novembre 2021 : un adjoint technique à temps complet

Adopté à l'unanimité

3. Cession de terrain à M.et Mme PEREZ

Cession à l'euro symbolique d'une bande de deux mètres de large en contrepartie de la réalisation du mur de clôture et du règlement des frais de géomètre et de notaire.

Adopté à l'unanimité

4. Transfert de propriété des arbres offert par le Département de l'Hérault

Fourniture de 5 arbres de judée et 45 micocouliers

Adopté à l'unanimité

5. Complément de participation pour une Classe ULIS (Notre Dame)

Participation complémentaire de 300 €

Adopté par 17 voix pour et 1 abstention.

II – INTERCOMMUNALITE

6. Convention constitutive du groupement de commandes pour des travaux de création de centrales photovoltaïques sur toiture

Convention avec la Communauté de Communes La Domitienne, les communes de Cazouls Les Béziers, Maraussan et Colombiers

Adopté à l'unanimité.

III- NFORMATIONS DIVERSES

Questions de M. RIGATTIERI relatives aux espaces verts, à la circulation et à l'environnement

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes La Domitienne va entreprendre des travaux sur la rue du jeu de mail menant au Malpas (abandon de la conduite AEP) – la réfection de la voie sera faite en suivant.

Affiché et Publié
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
Fait à Colombiers, le 16 septembre 2021

Monsieur le Maire

Alain CARALP

